

Vers une réglementation internationale des dépôts de nom de domaine

Par *admin*

Créé le 23/01/1999 - 00:00

Vers une réglementation internationale des dépôts de nom de domaine

Vendredi, 22/01/1999 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

-
- [Tweeter](#)
-
-

0 avis :



[zoom](#)

L' OMPI, Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle des Nations Unies, vient de soumettre à l'ICANN un projet de régulation des enregistrements de noms de domaine. L'ICANN est l'organisme mondial en charge du nommage sur Internet, initié par le gouvernement américain. L'objectif du projet est de limiter le dépôt abusif de noms de domaines. 4,8 millions de noms sont actuellement enregistrés et 70 000 sont déposés chaque semaine. Cependant beaucoup ne sont pas utilisés ou sont réservés en vue d'être ensuite monnayés aux entreprises qui en auraient l'utilité. Cela crée un réel trafic de noms de domaine facilité par les lacunes et du manque d'unité législative à l'échelle internationale dans le domaine d'Internet. Certains n'hésitent pas à revendre 5 000 \$ un domaine enregistré pour moins de 100\$ révèlent les membres de l'OMPI. L'ICANN, qui avait fait de ce problème une de ses priorités lors de sa création devrait donner sa réponse dans les prochaines semaines.

(LMI/15/01/99) <http://www.lmi.fr/>

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-
- **Nombre de consultations :** 54
- **Publié dans :** [Internet](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Internet](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/vers-reglementation-internationale-depots-nom-domaine/article>